



Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

Communiqué
22 Janvier 2024

Faire plus avec moins : l'impossible équation des centres sociaux

Depuis 100 ans, les centres sociaux, plus grand réseau social de France, sont essentiels dans nos villes, nos quartiers et nos campagnes, pour permettre l'accueil de toutes et tous, l'accès à des activités sociales, de loisirs, culturelles, éducatives et pour faire vivre les solidarités. Lieux de vie et de rencontre, espaces d'expression et de construction de projets portés par et pour les habitant-e-s, ils sont des ferments de dynamisme et d'attractivité d'un territoire autant qu'un terreau fertile d'une société démocratique, juste et ouverte.

Or, les centres sociaux sont aujourd'hui fragilisés par des financements publics qui ne sont plus à la hauteur des besoins alors que la situation sociale s'aggrave. Des premières mesures ont été prises mais elles restent insuffisantes pour leur permettre de continuer à remplir leur mission et pour assurer leur pérennité.

Le 31 janvier, les centres sociaux de France et de Moselle mobilisés

Confrontés à de multiples interlocuteurs - État, organismes sociaux, collectivités, les centres sociaux appellent à la **coopération** et la **coresponsabilité des acteurs nationaux et départementaux de la cohésion sociale pour apporter un soutien en urgence et construire des réponses pérennes.**

Pour porter cet appel, mais aussi alerter sur la situation actuelle et ses conséquences pour les habitant-e-s et les communes, le réseau des centres sociaux fédérés de Moselle s'associe à la démarche du réseau national pour une action de mobilisation.

Cette mobilisation va rassembler les équipes des 25 structures fédérées mosellanes, et aussi habitant-e-s, élu-e-s locaux-ales et partenaires soutenant la démarche, pour interpeller ensemble les acteur-ric-e-s de la cohésion sociale.

***Pour une interview ou pour un reportage en centre social,
Veuillez nous contacter :***

Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle

Résidence Les Saules

76 Sente à My

57 000 METZ

accueil@centres-sociaux-moselle.fr

Bureau : 03 87 50 50 83

Un centre social, c'est quoi ?

Acteurs d'éducation populaire et des politiques publiques et garants d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux font vivre la mixité, la cohésion et le lien social avec les habitant-e-s et en coopération avec les pouvoirs publics. Présents partout en France, ils sont ouverts à toutes et tous, de la petite enfance au grand âge.

Ce sont en Moselle, 25 structures socioculturelles implantées sur **23 territoires** urbains, péri-urbains et ruraux.

L'ensemble de ces structures mobilise **836 salarié.es** et **1085 bénévoles engagés**, pour mettre en œuvre des actions quotidiennes bénéficiant à **51 662 habitant.e-s** en Moselle.

Une équation impossible à tenir

L'action des centres sociaux repose sur des équipes dont les conditions de travail et la reconnaissance sont essentielles pour leur permettre de mener à bien leurs missions.

Aujourd'hui, les structures ne parviennent plus à faire le grand écart entre des demandes en termes de lien social, d'urgence sociale et d'animation qui ne cessent d'augmenter, et un investissement public qui n'est pas à la hauteur. La surcharge administrative et les exigences sans cesse accrues envers les structures placent les centres sociaux dans des situations où les contraintes de gestion s'imposent au détriment de la qualité du projet.

Les structures de l'animation de la vie sociale de Moselle sont entrées depuis 2020 dans un processus de fragilisation économique et d'appauvrissement progressif qui arrive à un seuil d'alerte à la perspective 2024, résultant de plusieurs facteurs cumulatifs :

- Une augmentation substantielle des charges de fonctionnement, principalement liée à l'inflation des postes de dépenses d'alimentation, d'énergie, de produits d'hygiène, de transports et de carburants,
- Une tension dans le recrutement des métiers de l'animation socioéducative et du social qui touche les cœurs de métier de l'accueil du jeune enfant – de l'enfant - de la famille,
- Une augmentation conventionnelle des rémunérations minimale de branche applicable au 1er janvier 2024 qui engage une augmentation de la masse salariale de 5 à 15 % soit une somme prévisionnelle moyenne de 35.000€ /structure pour 2024,

Les centres sociaux et espaces de vie sociale agissent en interaction avec les différentes politiques publiques qui les concernent. La Caf délivre un agrément aux centres sociaux qui mettent en œuvre les missions agréées, ce qui donne lieu au versement de prestations par la Caf Moselle représentant en moyenne 20% du budget annuel, les collectivités locales mosellanes sont engagées auprès des centres sociaux en moyenne à hauteur de 35% du budget, l'Etat contribue à hauteur de 7%, le Conseil Départemental à hauteur de 2%, le Conseil Régional à hauteur de 1 % en moyenne, les usagers à hauteur de 15 %. Les équipes de pilotage recherchent chaque année en moyenne 20 % du budget de fonctionnement soit une somme moyenne de 50 000 € /an.

Sans un soutien financier pérenne, la réponse à cette équation sera – et est déjà – la réduction de services et d'activités utiles à la vie quotidienne des habitant.e-s et à l'attractivité des territoires : baisse de la capacité d'accueil collectif des enfants de 0 à 12 ans, annulation d'animations culturelles, non reconduction d'ateliers d'apprentissage du français, restriction des horaires d'ouverture, postes salariés non reconduits, dynamiques citoyennes qui s'éteignent...

L'appel aux coresponsables de la cohésion sociale pour mettre tout le monde autour de la table : vers un rendez-vous national de la cohésion sociale

Les mobilisations portées le 31 janvier prochain dans notre réseau marqueront l'invitation du réseau des centres sociaux, des habitant.e-s, d'élu.e-s et de partenaires, à un rendez-vous national de la

cohésion sociale fin février ou début mars 2024. Cette invitation est adressée aux ministres concernés par les politiques de solidarités, de cohésion des territoires, de jeunesse, de vie associative, aux Caisses Nationales d'Allocations Familiales et d'Assurance Vieillesse ; et aux associations des Maires, des Intercommunalités et des Départements de France.

Ce rendez-vous entend faire vivre et acter le principe de coopération et de coresponsabilité, incarné par les centres sociaux et nécessaires à une société démocratique et juste. Les centres sociaux attendent de ce temps des engagements : à débloquer un fonds de soutien exceptionnel à court terme, et à repenser les conditions de la coopération et un modèle économique en cohérence avec le sens et l'approche du projet centre social à plus long terme.

La fédération de Moselle, représentative de ces structures exprime une demande de coopération structurante auprès de ses partenaires, face au contexte dans lequel chacun-e peut apporter un élément de la solution de la place qu'il.elle occupe.